

Messages Clés

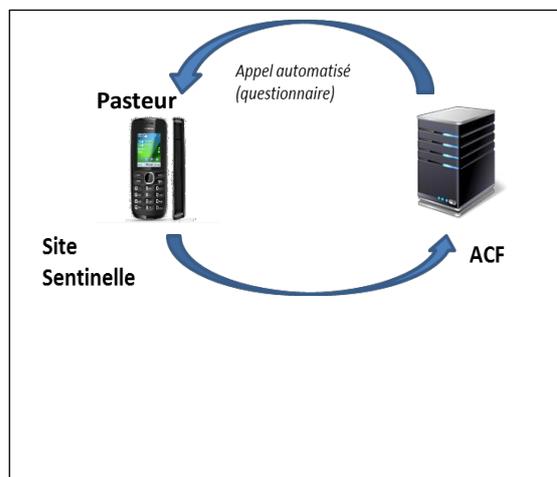
- Amélioration de l'état du pâturage ;
- Remplissage effectif des points d'eaux évitant de longs parcours et files d'attentes autour des points d'eaux ;
- Baisse du prix des petits ruminants excepté le prix de béliers ;
- Hausse du prix des taurillons, vaches et génisses
- Baisse du prix de taureaux ;
- Stabilité du terme de l'échange prix bouc/SPAI (Sous-produits agro industriel);
- Baisse du terme de l'échange bouc/mil

Méthodologie

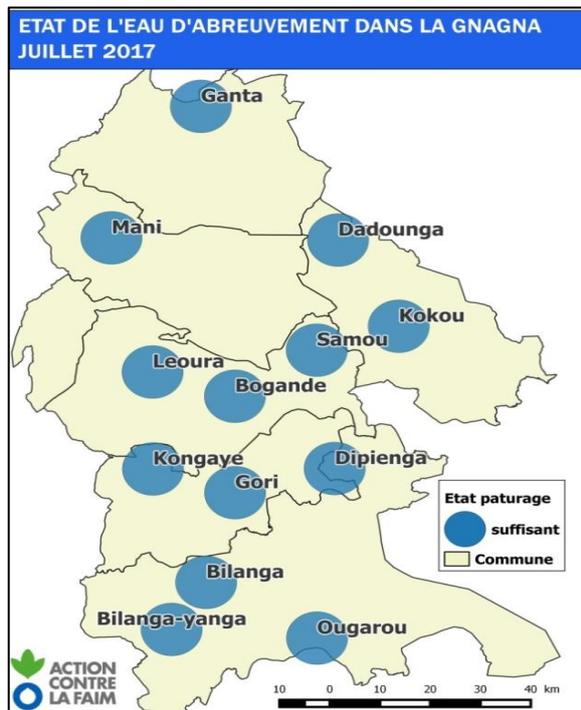
Ce bulletin a été élaboré à partir des données d'enquêtes recueillies au niveau des sites sentinelles sélectionnés par le projet Surveillance Pastorale. Le suivi et la collecte des données ont été facilités par les Services Techniques de l'Elevage (Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques de la Gnagna - DPRAH).

Au total, 14 sites sentinelles ont été sélectionnés parmi les différentes zones agro écologiques de la province. Sur chaque site sentinelle, un agent relais (appartenant aux Services Techniques de l'Elevage) a été identifié et formé sur la méthode de réponse au questionnaire automatisé. Les informations collectées à travers ce questionnaire portent sur cinq (5) types d'indicateurs caractérisant la situation des ressources pastorales, à savoir : l'état des ressources en eaux, l'état du pâturage, la situation zoo-sanitaire, la disponibilité de l'aliment de bétail, le prix des animaux. Ces données sont collectées chaque semaine à travers des enquêtes téléphoniques par sms.

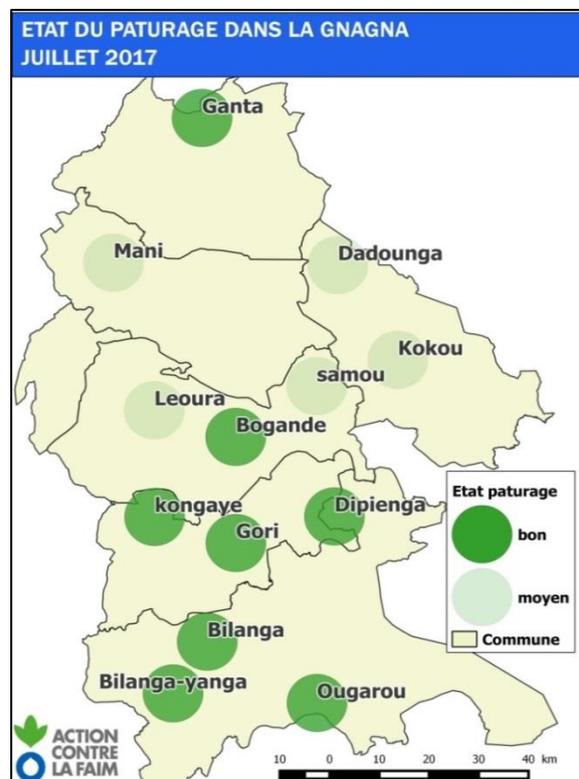
La plateforme TELERIVET est utilisée pour envoyer des questionnaires automatisés aux agents relais, sous forme de sms. La plateforme sert d'outil d'envoi des questions de surveillance, préalablement saisies en ligne. Les données (réponses aux sms) reçues sont stockées sur le serveur d'Action Contre la Faim et le traitement des données se fait avec Excel et QGIS. Les données sont cartographiées en fonction des indicateurs reconnus sensibles (pertinents pour la DPRAH).



Etat de l'eau d'abreuvement : L'état de l'eau d'abreuvement est relativement satisfaisant sur l'ensemble de la province comparativement aux périodes antérieures. Avec l'installation de la saison pluvieuse, on observe rarement de longues attentes des troupeaux autour des forages. En effet, l'accès des eaux de surface devient moins contraignant (absence de taxe). Autrement dit, il y a moins de restrictions à l'accès aux points d'eaux pour l'abreuvement des animaux contrairement à la saison sèche ou en temps de longues poches de sécheresse en saison pluvieuse, périodes pendant lesquelles les pasteurs sont contraints à faire face à certaines taxes pour abreuver leurs troupeaux. Cette situation est due au fait que les seuls points d'eau en ces périodes sont les forages qui sont utilisés à double usage (humain et animal).



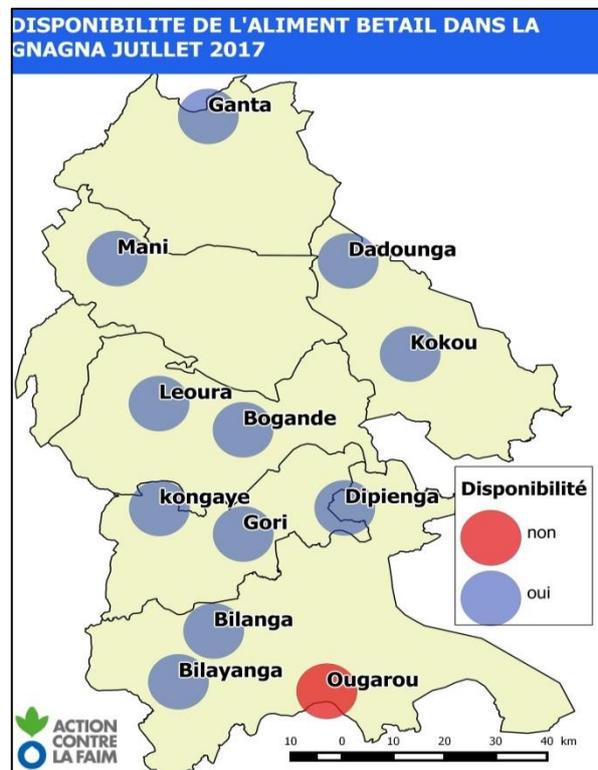
Etat du pâturage : En termes de qualité du pâturage, on constate une amélioration de son état sur l'ensemble des sites sentinelles en ce mois de juillet. En effet, sur les 14 sites suivis, l'état du pâturage de Mani, Samou, Leoura, Dadounga et Kokou est passé de mauvais à moyen et cela en faveur de l'amélioration du tapis fourrager qui pousse progressivement sur ces sites. Les autres ont un état de pâturage satisfaisant. Il s'agit de Bilanga, Ougarou, Gori, Dipienga, Kongaye, Bilanga-Yanga, Ganta et Bogandé. Le pâturage sur ces sites en question est caractérisé par des herbacés aux stades de tallage et montaison. De manière générale, plus de 50% des sites sentinelles ont un bon pâturage, qui couvre la partie Centre-Sud de la Gnagna. Dans la partie Centre-Nord, le pâturage est jugé moyen à l'exception de Ganta dont la situation est similaire à celle du Centre Sud.



Cela s'explique par le ralentissement de la progression du tapis fourrager. En effet, au cours du mois de juin, la partie centre nord a enregistré plus de déficit pluviométrique par rapport à la partie Centre-Sud. En dépit de l'amélioration du pâturage constaté dans la province, un bon nombre de pasteurs constituent déjà des stocks afin de faire aux éventuelles crises fourragères.

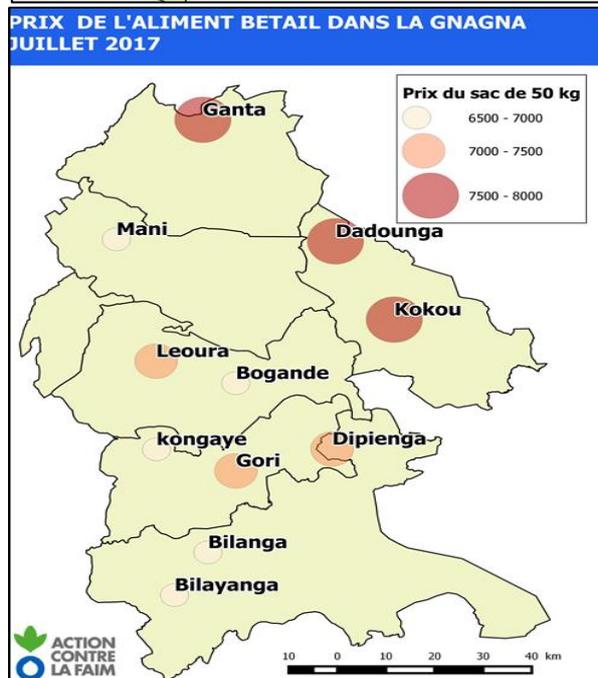
Disponibilité de l'aliment de bétail

Concernant l'aliment bétail, Il est disponible sur 13 sites sentinelles sur les 14 sites suivis. Les aliments bétail le plus dominant sur les marchés restent le son des céréales et les Sous-Produits Agro Industriel (SPAI) tels que les tourteaux de coton.

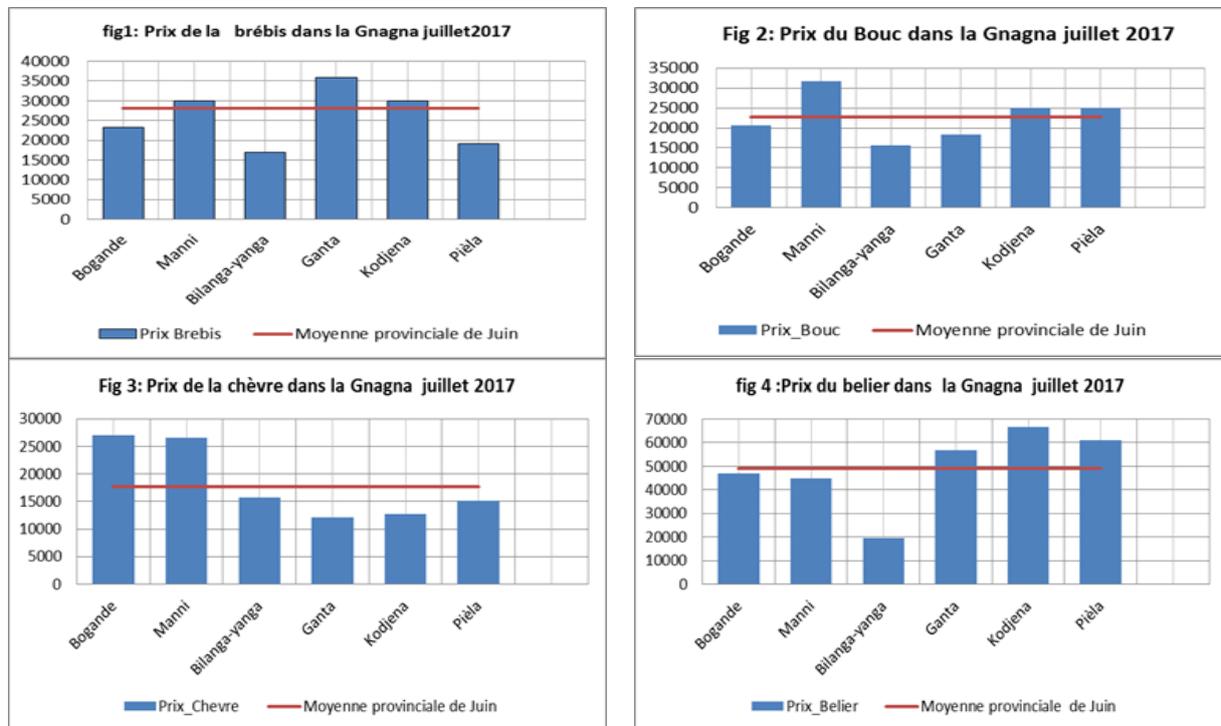


Prix de l'aliment pour le bétail

Les prix du SPAI varient de 6500 à 8000 FCFA avec une moyenne de 7200 FCFA contre 5000 à 8000 FCFA le mois passé. De manière générale, au niveau provincial, les prix sont restés stables mais l'analyse spatiale révèle une disparité des niveaux des prix. On observe une hausse à Bilanga et une baisse à Leoura et à Kongaye. Par contre, le prix de l'assiette du son des céréales est passé de 150 à 250 FCFA. Cela serait dû à une forte demande par les éleveurs qui font l'embouche des béliers dans l'optique de les vendre à la tabaski à des prix compétitifs.



Evolution du prix des petits ruminants

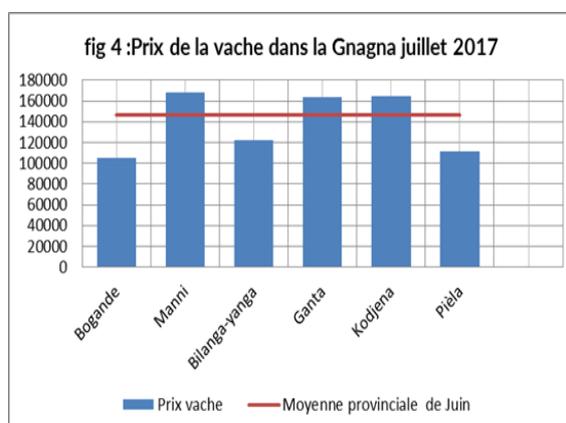
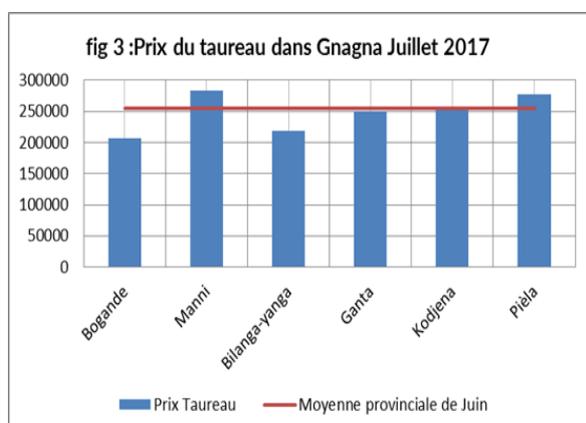
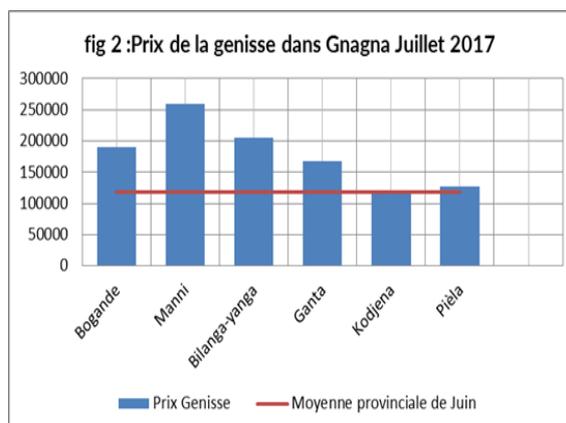
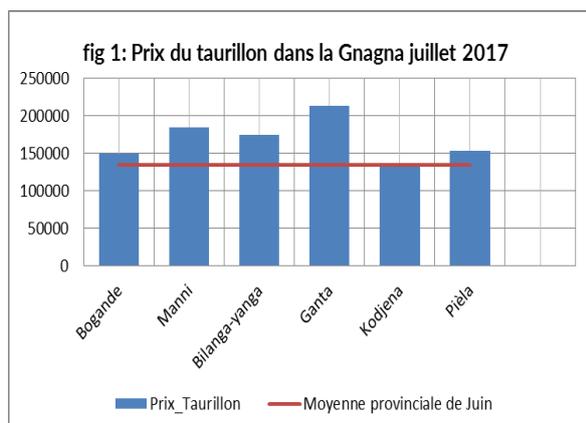


Le suivi du prix des animaux se fait sur les principaux marchés à bétail de la province de la Gnagna. Ce suivi est rendu possible grâce aux agents relais appartenant aux services techniques de l'élevage qui ont été choisis en fonction de leur accessibilité aux marchés et de leur capacité à collecter les prix et à les renseigner. Les graphiques ci-dessous donnent l'évolution du prix moyen des différentes espèces et une comparaison par rapport à la moyenne provinciale du mois antérieur. Les marchés à bétail ont connu un réel engouement de la part des acteurs pour ce mois pour la plupart des espèces. Le niveau de l'offre sur l'ensemble des marchés est en baisse comparativement au mois antérieur excepté celui du bélier. En effet, on enregistre une baisse de 5% du prix des brebis, 6% du prix des chèvres et une baisse de 4% du prix du Bouc. Seul le prix du bélier a enregistré une hausse de 3%.

Termes de l'échange

Pour ce qui est de l'analyse des termes de l'échange, on note une légère baisse de celui de bouc/SPAI par rapport au mois passé. Il est estimé à 3,10 en juillet contre 3,16 au mois de juin 2017. Ce qui signifie qu'avec la vente d'un bouc, l'éleveur a droit à 3,10 sacs de 50 Kg contre 3,16 sacs de 50kg au mois antérieur. Par contre, celui du bouc/mil connaît une baisse significative par rapport au mois de juin. Il est estimé en juillet à 0,95 contre 1,07 le mois passé soit une variation de -11,21%. Cette baisse serait dû à la baisse du prix du bouc. Cette situation est en défaveur des pasteurs car avec la vente d'un bouc, un éleveur a droit 95 kg de mil contre 107 kg le mois dernier.

Evolution du prix des bovins dans la Gnagna

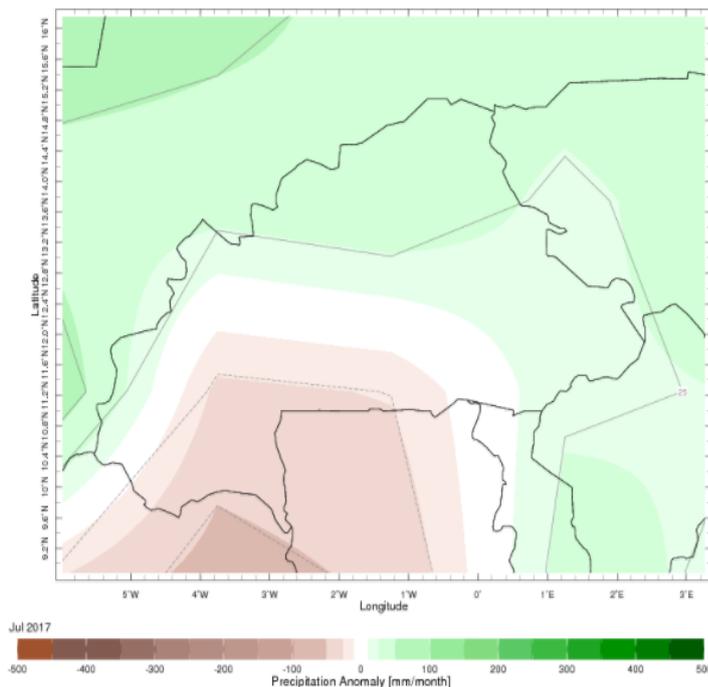


Analyse générale : la tendance générale du prix des bovins est à la hausse comparativement à la moyenne provinciale du mois de juin à l'exception du prix du taureau qui est en baisse

L'Analyse spatiale des prix classe le marché de Ganta au premier rang des marchés les plus chers pour le taurillon, le marché de Manni reste le plus cher pour la génisse, le taureau et la vache.

Comparés à la moyenne provinciale, les prix sont globalement à la hausse pour la génisse (+35%), pour le taurillon (+18%), pour la vache (+1%). Une baisse est observée pour le taureau (-1%).

Anomalie de précipitation – Juillet 2017



Les anomalies de précipitations sont basées sur des estimations dérivées de données satellitaires au-dessus des océans et sur des données de pluviomètres sur la terre ferme. Les unités sont en millimètres (mm). La période utilisée pour calculer la climatologie est 1979-2000 (les estimations satellitaires des précipitations ne remontent que jusqu'à 1979).

Le mois de juillet 2017 est caractérisé pour une bonne pluviométrie dans presque la majeure partie des pays sahéliens. Pour le cas spécifique du Burkina Faso, on a observé une anomalie positive sur l'ensemble du pays excepter le Sud-Ouest du pays ou c'est déficitaire.

Source de données : Carte issue du site de l'université de Columbia [EARTH INSTITUTE](http://earthinstitute.org)

Recommandations et Contacts

En recommandation :

- Sécuriser physiquement et juridiquement les espaces et les aménagements pastoraux ;
- Former les agents en gestion des conflits ;
- Subventionner les sous-produits agro industriels (SPAI) ;
- Restaurer les enclaves pastorales dégradées ;
- Augmenter le nombre des points d'eau à usage pastoral (barrages, boulis, forages manuels et électriques, puits, surcreusement des mares) ;
- *Renforcer la collaboration transfrontalière.*

Pour plus d'informations, contacter :

- **Michael BOGNINI**, Responsable de projet surveillance Pastorale - Action Contre la Faim, mission-Burkina. Email : rpropastorale-bo@bf.missions-acf.org
- **Jean BAZIE**, Expert Disaster Risk Management - Action Contre la Faim, mission-Burkina. Mob : +226 75 86 98 01 / Bureau : +226 25 36 98 30, Email : drm@bf.missions-acf.org
- **Martin LOADA**, Responsable du Département Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence - Action Contre la Faim, mission-Burkina, Email : foodsec@bf.missions-acf.org
- **Alex Merkovic-Orenstein**, Conseiller Régional SIG et Systèmes de Surveillance - Bureau régional, Action Contre la Faim à Dakar. Email: amerkovic@wa.acfspain.org